

à ce que les troupes eussent un armement supérieur. Le fusil prussien substituait à l'ancien mode de percussion d'une capsule une aiguille perforant la cartouche et provoquant l'explosion et augmentant singulièrement la rapidité du tir.

Alliance de la Prusse et de l'Italie. — Le comte de Bismarck, sachant la Prusse bien armée, n'hésita point, par sa diplomatie, à la fois souple et audacieuse, à provoquer le conflit avec l'Autriche. Celle-ci comprit enfin bientôt la portée de l'ambition prussienne et se mit en devoir de résister.

Après tout, la disproportion des forces était grande entre la Prusse et le vaste empire d'Autriche. Aussi Bismarck voulut-il s'assurer l'alliance de l'Italie qui avait encore à conquérir la *Vénétie* pour compléter son unité.

Or l'alliance de l'Italie dépendait beaucoup de la bonne volonté de la France et il n'y eut pas de ressort que le rusé diplomate ne fit jouer pour gagner cette bonne volonté. Napoléon III, embarrassé alors dans l'expédition du Mexique; obligé, pour ne pas demander de nouveaux crédits, de puiser sans cesse dans les arsenaux, ne songeait qu'à éviter la guerre. Le choc des deux fractions de l'Allemagne lui semblait une occasion de réaliser quelques bénéfices sans tirer l'épée. Comme beaucoup de gens il croyait l'armée autrichienne supérieure à l'armée prussienne: il s'appliqua donc à encourager la Prusse. Il alla plus loin encore; entraîné par sa passion italienne, il donna très expressément son approbation à l'alliance italo-prussienne. Par cette alliance n'avait-il pas la chance de voir achever son œuvre interrompue en 1859? Aussi lorsque Thiers, le 5 mai 1866, dans un discours lumineux au Corps législatif, chercha à mettre l'opinion française sur ses gardes, lorsqu'il dénonça la Prusse et les efforts faits en faveur de l'unité allemande comme constituant pour la France le plus grand des dangers, lorsqu'il demanda, au nom des traités de 1815, que la France protestât contre cette unité, l'Empereur lui répondit, dans un discours prononcé à Auxerre le 15 mai, par ces mots: « Les traités de 1815 auxquels on veut nous renvoyer, je les déteste! » C'était une approbation publique de la politique prussienne.

Napoléon III toutefois n'entendait pas se mettre à la dis-